

**FONDS DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITE
EN FAVEUR DES JOURNALISTES ET ACTEURS DE L'INFORMATION
PERSECUTES OU EN DANGER**

Rapport au 31.12.2018

CONSTITUTION DU FONDS

Rappel

A l'occasion de ses 25 ans d'existence, Reporters sans frontières (RSF) Suisse a créé en 2015 un Fonds de soutien et de solidarité en faveur des journalistes et acteurs de l'information persécutés ou en danger (ci-après le Fonds). Il a pour but de soutenir financièrement ou par des prestations en nature ses bénéficiaires, en apportant en règle générale, un appui complémentaire aux prestations allouées par des instances gouvernementales ou privées.

Les bénéficiaires du Fonds peuvent être :

- des journalistes ou acteurs de l'information étrangers persécutés dans leur pays qui demandent l'asile en Suisse ou séjournent temporairement dans notre pays, ou ont un lien avec la Suisse ;
- des journalistes ou acteurs de l'information travaillant en Suisse victimes d'abus ou de persécutions à l'occasion de reportages à l'étranger ;
- au besoin, les proches des personnes concernées.

Exceptionnellement, le Fonds peut soutenir des journalistes travaillant en Suisse engagés dans des procédures judiciaires qui mettent fondamentalement en jeu la liberté de l'information.

CAS EXAMINES

Depuis la création du Fonds, vingt et un cas de journalistes et photoreporters ont été examinés. Ces personnes ont toutes rempli un questionnaire permettant d'évaluer les raisons pour lesquelles elles ont quitté leur pays, ainsi que leurs motivations et objectifs en lien avec leur demande d'aide au Fonds de soutien.

Parmi celles-ci, cinq cas ont été traités en 2018, en provenance de personnes originaires :

- du Moyen-Orient : trois Turcs, un Yéménite
- de l'Asie centrale : un Kirghize

L'aide consentie par le Fonds a permis :

A. Le financement de cours de langue pour :

- un journaliste turc, qui avait déjà bénéficié de matériel informatique. En parallèle à un master sur le Moyen-Orient accompli à l'Université de Genève, il a continué à travailler comme journaliste pour une agence de presse kurde, Firat News Agency, (ANF), en couvrant les événements se déroulant à l'ONU. Il tente également de faire publier des articles dans la presse Suisse en réalisant des interviews des politiciens suisses.
- un journaliste turc, qui, après avoir souhaité suivre un cours de journalisme et communication, a opté pour des cours de langue afin de mieux intégrer la rédaction d'un quotidien romand où il a effectué un stage.

B. Du matériel audiovisuel pour :

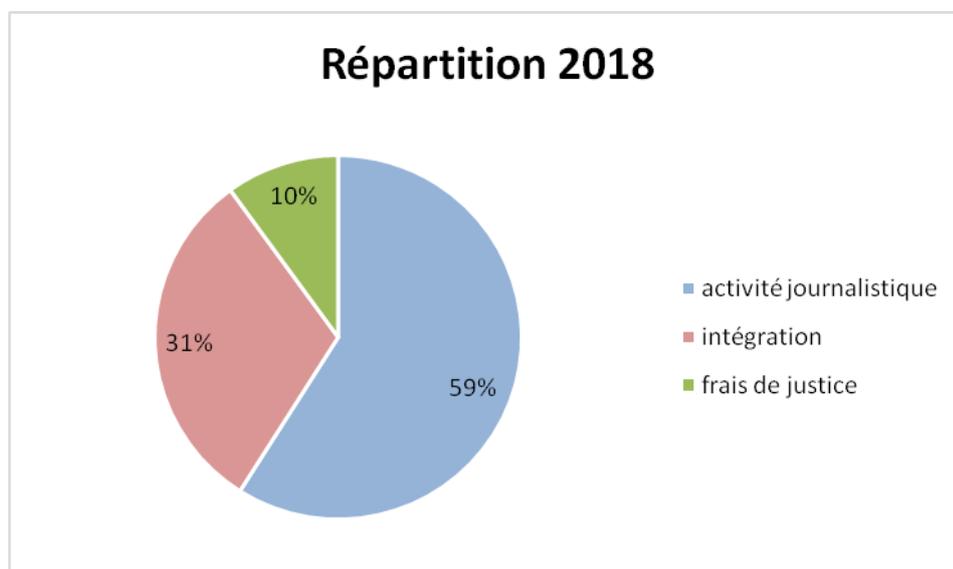
- deux journalistes turcs ;
- un journaliste kirghize, déjà soutenu par le Fonds pour des cours de formation. Son association, dont le but est de produire des magazines en ligne avec des journalistes issus de l'immigration, avait besoin de matériel pour pouvoir être lancée.

C. Des frais d'avocat pour :

- un journaliste yéménite, dont la situation nécessitait une aide juridique afin d'accélérer la procédure d'obtention de permis, ce qui est chose faite à présent.

EN CHIFFRES

En 2018, pour un montant total de plus de 22'000 francs, la répartition des montants octroyés se décompose ainsi :



BILAN

Une grande part des fonds a été utilisée pour financer du matériel audiovisuel, permettant aux journalistes de poursuivre leur activité professionnelle.

Vient ensuite la part dévolue aux cours de langues, dont on peut en rappeler les aspects bénéfiques :

- Les cours de langues sont un moyen d'intégration fort. Tous mentionnent ces cours comme un vecteur essentiel de rencontres et d'échanges ;
- une meilleure compréhension de la langue leur permet de lire la presse et de visionner des reportages. Il leur est possible ainsi de se tenir informés de l'actualité, notamment celle de leur pays d'origine.

En outre, des versements ont été effectués en 2018 pour des cas examinés en 2017.

En trois ans, le Fonds aura utilisé les deux tiers environ de ses ressources initiales.

Genève, le 25.01.2019

Bernard Bertossa
Président de la Commission